

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation :
03-03-2017

Date d'affichage :
03-03-2017

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 24
Votes pour : 24
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

L'an deux mille dix-sept,

Le neuf mars

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DÉMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

2- Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes - Avance sur la subvention municipale 2017

Vu la commission finances - administration générale du 1er mars 2017,

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la gestion des associations de quartiers : L'Île aux Loisirs, Réussite Amitié, Création et Loisirs et La Frégate a été reprise par l'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes depuis le 1er janvier 2014.

Dans le cadre des diverses subventions que ces structures perçoivent par la commune : Contrats Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité et Fonctionnement traditionnel, il convient aujourd'hui de verser à l'ACSRV, au titre d'une avance pour l'année 2017, les sommes ci-dessous :

Au titre du Contrat Enfance Jeunesse : 51 057€

Au titre des LALP (Lieux d'Accueil de Loisirs et de Proximité) : 15 000€

Fonctionnement traditionnel : 35 955€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, acte le versement de ces subventions à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de Valenciennes.

Monsieur Jean-Yves SYBILLE, membre du Conseil d'Administration ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,
Le neuf mars

Date de la convocation :
03-03-2017

Date d'affichage :
03-03-2017

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 19
Votes pour : 19
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

3- Centre Communal d'Action Sociale - Versement d'une avance sur la subvention annuelle 2017

Vu la commission finances - administration générale du 1er mars 2017,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, acte le versement d'une avance de 100 000€ sur la subvention annuelle allouée au Centre Communal d'Action Sociale.

En qualité de membres élus du CCAS, ne prennent pas part au vote :

Anne-Marie DELCROIX. Corinne NOUVEAU. Eladio ROJAS. Dominique COUVELAERE. Marie-Claude THIEME. Enrico BOTTICCHIO

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-20

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

4- Participation de la commune au fonctionnement de l'école privée du Sacré Cœur - Avance sur la subvention 2017

Vu la commission finances - administration générale du 1er mars 2017,

Dans le cadre de la participation annuelle de la commune au fonctionnement de l'école privée du Sacré Cœur, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, acte le versement d'une avance sur la participation 2017 à hauteur de 13 000€.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le 13-03-2017 SLO

ID : 059-215902537-20170309-10_2017-DE

DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIÈME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENRARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

5- Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole - Participation de la commune à l'animation et au développement local - Fête du Tricentenaire de la Mine - Association Fresnes Ville et Quartiers

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017.

Dans le cadre de la Dotation de Solidarité Communautaire de Valenciennes Métropole, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, valide la demande présentée par le Président de l'Association Fresnes Ville et Quartiers, et autorise le versement d'une subvention de 1 500€ pour l'organisation de la Fête du Tricentenaire de la Mine des 03 et 04 février 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation :
03-03-2017

L'an deux mille dix-sept,
Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

6- Médaillés du travail - Mise à jour du montant des gratifications

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017,

Madame le Maire rappelle la délibération n°18 du 04 décembre 2013 qui a validé le principe du versement d'une gratification de 16€ aux récipiendaires de la médaille d'honneur du travail sous la forme de chèque cadeaux.

Il convient de modifier le montant de la gratification.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide de porter ce montant à 40€ par récipiendaire toujours en chèque cadeaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,
Le neuf mars

Date de la convocation :
03-03-2017

Date d'affichage :
03-03-2017

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

7- Accueil d'un stagiaire au sein du service culture - Gratification

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'un étudiant en Master 2ème année Art et Management Artistique va être accueilli au sein du service culture dans le cadre d'un stage pour une durée de 630 heures du 13 mars au 15 juillet 2017.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- autorise Madame le Maire à signer la convention avec l'Université de Valenciennes - Le Mont-Houy
- autorise le versement d'une gratification qui sera versée mensuellement sur la base de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale en application de l'article L242-4-1 du code de la sécurité sociale, et calculée en fonction du nombre d'heures de présence effective.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

Date de la convocation :
03-03-2017

Date d'affichage :
03-03-2017

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

L'an deux mille dix-sept,

Le neuf mars

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

8- Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole - Convention pour la mise à disposition de données fiscales

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017,

Madame le Maire expose : la première étape du projet 13 du schéma de mutualisation 2015-2020 élaboré par Valenciennes Métropole a pour finalité la création d'un observatoire fiscal intercommunal avec comme première étape, la mise à disposition d'une base d'informations fiscales aux communes membres.

Ainsi, Valenciennes Métropole souhaite mettre à disposition des communes intéressées les données relatives à la fiscalité locale de leur collectivité via un logiciel dédié accessible par connexion sécurisée.

Cette mise à disposition s'accompagnera par la formation des personnes ; habilitées par Madame le Maire ; en matière de fiscalité en lien avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et pour l'utilisation du logiciel via le prestataire.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, autorise Madame le Maire à signer la convention à venir et à prendre toutes mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

9- Parc Naturel Régional Scarpe Escaut - Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'Energie - Convention de partenariat dans le cadre de la démarche « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017,

Madame le Maire expose :

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut est reconnu comme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » depuis sa labellisation par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie en novembre 2015 ; et bénéficie à ce titre d'une enveloppe financière permettant de déployer des actions sur son territoire en lien avec les enjeux de transition énergétique, et notamment le déploiement de véhicules électriques.

Dans le cadre de cette action, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut a sélectionné des communes, dont la commune de Fresnes-Sur-Escaut, afin qu'elle puisse bénéficier d'un appui financier pour l'achat d'un véhicule électrique.

Ainsi, un accord particulier de mise en œuvre de cet appui financier sera signé avec l'Etat.

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le 13.03.2017 SLO

ID : 059-215902537-20170309-14_2017-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, autorise Madame le Maire à signer toutes conventions ou documents permettant la mise en place de cette action relevant du dispositif « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », et notamment d'une convention de partenariat avec le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe Escaut et la « convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier » avec le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Énergie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

10- Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut - Désignation des représentants

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L 333-3,

Vu la dissolution du Syndicat des Communes Intéressées à la réalisation et à la gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut,

Considérant l'arrêté préfectoral portant modifications statutaires du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ainsi que son annexe, pris en date du 30 décembre 2016,

Vu l'article 5 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel Régional Scarpe-Escaut, précisant que les communes, communes associées ou villes-portes sont représentées par un délégué titulaire et un un délégué suppléant,

Le Conseil Municipal, a procédé à l'élection des représentants de la commune au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc,

et à l'unanimité a désigné :

Pour délégué titulaire, Madame Colette FAUVEAUX

Pour suppléant, Monsieur Alain DERUCHE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,
Le neuf mars

Date de la convocation :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date d'affichage :
03-03-2017

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

11- Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale - Mise en place du Nouveau dispositif de Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) - Convention entre l'État et la commune

Madame le Maire expose que les services du Ministère de l'Intérieur travaillent sur la mise en œuvre du SAIP dont l'objectif est de prévenir dans l'urgence les populations de la survenance d'un danger majeur (catastrophe naturelle, accident technologique...) et d'indiquer le comportement à suivre.

Le SAIP prévoit les moyens d'alerte suivants :

- l'utilisation des sirènes, en exploitant les sirènes existantes et en installant de nouvelles où cela s'avère nécessaire, les sirènes seront mises en réseau et disponibles pour les autorités (maires, préfets, ministre) via un logiciel de déclenchement à distance.
- la diffusion de messages sur téléphonie mobile
- un élargissement de l'alerte à l'éventail des moyens disponibles localement (panneaux d'informations communaux, radios...)

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, autorise Madame le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération qui porte sur le raccordement et les modalités de fonctionnement de la sirène existante au système d'alerte et d'information des populations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

12- Aménagement de la rue Champ du Moulin - Convention technique et financière entre le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC) et la ville de Fresnes-Sur-Escaut

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017.

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet de réaliser en 2017 des travaux d'aménagement dans la rue Champ du Moulin.

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un réseau d'eaux pluviales que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé a décidé d'engager dans la même période.

Aussi, et dans un souci commun d'optimisation des travaux, la ville de Fresnes-Sur-Escaut a proposé au SIARC d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement conjointement avec les travaux d'aménagement qu'elle doit engager.

L'intérêt de ce conventionnement est d'optimiser la mise en œuvre des travaux d'aménagement. La convention désigne un coordonnateur chargé de l'organisation de l'ensemble de la procédure, dans le cas présent, la ville de Fresnes-Sur-Escaut est désignée comme coordonnateur.

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le 13.03.2017 SLO

ID : 059-215902537-20170309-17_2017-DE

Au vu de ce qui précède, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

D'approuver la convention technique et financière jointe à la présente délibération définissant les modalités de mise en œuvre de cette opération conjointe, et autorise Madame le Maire à signer les pièces administratives correspondantes.

D'imputer les dépenses correspondantes au budget 2017

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

13- Incorporation dans le domaine privé des voiries et réseaux divers la cité : « Soutl Haute »

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017,

Madame le Maire donne connaissance des dossiers d'incorporation dans le domaine privé des voiries et réseaux de desserte de la cité : « Soutl Haute »,

et précise que le transfert de domanialité, domaine privé communal, domaine public communal des voiries et réseaux de desserte de la cité : « Soutl Haute » sera réalisé dans un second temps par une délibération spécifique.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix décide :

D'accepter la vente à la Commune de Fresnes-Sur-Escout par la SA HLM Maisons et Cités Soginorpa des voiries et réseaux de desserte de la cité : « Soutl Haute » dans le domaine privé communal pour 1,50€, conformément à l'article 4 de la convention multipartite du 5 novembre 1991.

D'accepter le transfert de propriété qui sera réalisé par acte administratif reçu par Madame le Maire de Fresnes-Sur-Escout, et d'autoriser Monsieur José Henrard, Adjoint au Maire à comparaître au nom et pour le compte de la commune conformément à la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009.

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le 13.03.2017 SLO

ID : 059-215902537-20170309-18_2017-DE

De considérer que la présente acquisition passée dans le cadre de l'article 1042 du Code Général des Impôts ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Les frais de procédure seront à la charge de la SA HLM Maisons et Cités Soginorpa.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

14- France Pylônes Services Towers - convention d'occupation du site sis 276 rue Jean Jaurès (cadastré section AV numéro 389)

Vu la commission finances-administration générale du 1^{er} mars 2017,

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée la convention d'occupation privative du domaine public en date du 30 juin 2000 autorisant l'implantation par Bouygues Telecom d'une antenne relais au 276 rue Jean Jaurès ainsi que la délibération du 4 octobre 2012 approuvant le transfert de ladite convention à sa filiale France Pylônes Services Towers.

Depuis 2000, la convention initiale a fait l'objet de nombreux avenants.

La vente du 18 février 2016 de la commune au profit de la SCI Jaurès Fresnes de l'emprise de la déchetterie a aussi modifié les modalités d'accès et de gestion du site.

Pour ces raisons, la société France Pylônes Services Towers propose une nouvelle convention d'occupation reprenant toute ces évolutions.

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, acte la convention jointe à la présente délibération, et autorise Madame le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces contractuelles s'y référant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,
03-03-2017 Le neuf mars

Date d'affichage : Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de
03-03-2017 séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire,
conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE,
Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX,
Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond
DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle
BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse
LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN,
Enrico BOTTICCHIO

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian
CHOLET, Delphine DELANNOY

15- Service enfance / jeunesse - Organisation d'un séjour au ski - Fixation de la participation des familles

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017.

Madame le Maire expose que, dans le cadre des activités du service jeunesse de la commune, un séjour de vacances d'une semaine, du samedi 11 au dimanche 18 février 2017, est organisé au « Reposoir » en Haute Savoie.

Le coût du séjour s'élève à 568.04 € par personne, une participation des familles de 200 € sera demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix valide cette participation des familles et autorise Madame le Maire à recevoir les recettes correspondantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

16- Service Enfance / Jeunesse - Dates d'ouvertures des Centres de Loisirs Municipaux pour l'année 2017

Vu la commission finances-administration générale du 1er mars 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, acte les dates d'ouvertures des Centres de Loisirs Petite Enfance et Moyens Grands pour l'année 2017, comme suit :

A la demi-journée en période scolaire : les mercredis et samedis après-midi

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi après-midi

Vacances d'hiver : du lundi 13 au vendredi 24 février 2017

Vacances de printemps : du lundi 11 au vendredi 21 avril 2017

Vacances de la toussaint : du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017

Vacances de Noël : du mardi 26 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

Vacances d'été en journées complètes du : du 08 au 29 juillet inclus

en demies-journées : du 31 juillet au 11 août

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN, Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD, Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ, Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

17- Affiliation au centre de remboursement du Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal,

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) a été créé par la loi n° 2005-841 du 26 Juillet 2005.

Pour les collectivités territoriales agréées, les CESU peuvent être acceptés en paiement :

Des activités d'accueil des jeunes enfants exercées hors du domicile : des services de crèche, halte-garderie et jardins d'enfants pour la garde des enfants de moins de 6 ans, les garderies périscolaires dans le cadre d'un accueil limité aux heures qui précèdent ou qui suivent la classe, des enfants scolarisés en maternelle et les prestations de services fournies par les organismes ou les personnes organisant un accueil sans hébergement (centre de loisirs) pour les enfants de moins de 6 ans.

En revanche, il n'est pas possible d'accepter les CESU comme moyen de paiement des services de restauration scolaire.

Seuls les CESU à montant prédéfini peuvent être acceptés par les collectivités territoriales.

Bien que la réglementation n'impose pas aux collectivités d'accepter le CESU comme moyen de règlement des prestations qu'elles délivrent, l'acceptation de ce mode de paiement apporterait une amélioration du service rendu aux familles. Par ailleurs, il s'agit d'un paiement sécurisé sans risque d'impayés pour la commune.

Le Conseil Municipal,

Considérant les demandes effectuées par certains parents pour le paiement par CESU préfinancés des prestations d'accueil de leurs enfants,

Considérant que l'acceptation par la Commune de ce mode de paiement présente un intérêt certain pour les administrés qui se voient dotés de ces chèques par leurs employeurs ou leurs comités d'entreprise,

Décide à l'unanimité des voix :

- l'affiliation de la Commune au Centre de Remboursement du CESU (CRCESU) structure chargée d'effectuer le remboursement des titres CESU préfinancés. Et ainsi d'adapter les différents actes constitutifs des régies de recettes et d'habiliter les régisseurs à accepter en paiement le CESU préfinancé.

Sont concernés dans un premier temps en 2017, l'accueil Petite enfance Al Coyette et le multi-accueil.

- accepte les conditions juridiques et financières de ce remboursement, et autorise Madame le Maire à signer tous documents et/ou contrat se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

L'an deux mille dix-sept,

Date de la convocation :
03-03-2017

Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,

Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,

Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

18- Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord en matière de lutte contre la non décence des logements - Délégation de la mission au Centre Communal d'Action Sociale

Madame le Maire rappelle la délibération n°8 du 07 juin 2011 qui avait validé la mise en place par le biais d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales, d'une procédure d'échanges et d'informations pour les logements du parc privé.

Ce partenariat se concrétise par une collaboration étroite avec la CAF du Nord en vue de réaliser des échanges de données sur l'état des logements mis en location, et les caractéristiques techniques des logements repérés non décents, insalubres ou menaçant péril, afin d'actionner les leviers opérationnels. L'objectif est l'amélioration du parc privé locatif et une meilleure gestion des droits aux aides au logement.

Ces échanges se feront conformément à la législation en vigueur et à la déclaration faite auprès de la CNIL.

Ainsi, dans le cadre du renouvellement de ce partenariat, il convient de déléguer cette mission au Centre Communal d'Action Sociale, qui signera directement la convention à venir avec la CAF du Nord.

Le Conseil Municipal a donc décidé à l'unanimité des voix de déléguer cette mission au Centre Communal d'Action Sociale, et autorisé Madame le Maire à signer tous documents dans ce sens.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mme le Maire

Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,
03-03-2017 Le neuf mars

Date d'affichage :
03-03-2017

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX, Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN, Enrico BOTTICCHIO

Exprimés : 25
Votes pour : 25
Votes contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian CHOLET, Delphine DELANNOY

19- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Recrutement d'un coordinateur par la commune de Vieux-Condé - Répartition des charges entre les communes de Vieux-Condé, Condé-Sur-l'Escaut et Fresnes-Sur-Escaut

Madame le Maire informe l'Assemblée que la commune de Vieux-Condé a procédé au recrutement d'un coordinateur CISPD à temps complet par voie de contrat à durée déterminée renouvelable dans la limite totale de 6 ans (article 3-3-1° de la loi 84-53 du 26 janvier 2084).

Les missions du coordinateur sont les suivantes :

- Dresser un diagnostic des actions de prévention déjà menées et définir les objectifs et actions futures à mettre en place.
- Organiser et animer des actions de prévention envers tout public et par le biais du tissu associatif.
- Mobiliser, animer et coordonner le réseau partenarial et les instances du CISPD.
- Favoriser l'échange d'informations concernant les attentes de la population et les difficultés rencontrées.
- Proposer des axes techniques d'amélioration, d'aménagement du territoire permettant de lutter contre l'insécurité, les incivilités et prévenir la délinquance sur les trois communes.
- Rechercher des financements permettant de mener les actions.

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le 13.03.2017 SLD

ID : 059-215902537-20170309-24_2017-DE

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- acte le recrutement du coordinateur CISPD par la ville de Vieux-Condé à compter du 18 avril 2017.
- valide le principe de la répartition des charges par tiers entre chacune des trois collectivités, participation de l'État venant en déduction.

Le paiement de la participation se fera à l'appui d'un état détaillé établi par la commune de Vieux-Condé.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES



DEPARTEMENT DU NORD

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
FRESNES SUR ESCAUT

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

Date de la convocation : L'an deux mille dix-sept,
03-03-2017 Le neuf mars

Date d'affichage : Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de
03-03-2017 séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire,
conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Effectif du Conseil
Municipal : 29

Présents : 21
Excusés : 4
Absents : 4

Exprimés : 17
Votés pour : 17
Votés contre : 0
Abstentions : 0

secrétaire de séance :
Marie-Thérèse MANIEZ

Présents : Valérie FORNIES, José HENRARD, Jean-Yves SYBILLE,
Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Michel MARIN, Colette FAUVEAUX,
Rudy BARDI, Anne-Marie DELCROIX, Alain DERUCHE, Raymond
DEMORY, Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Christophe HECHT, Isabelle
BECUE, Eladio ROJAS, Bernard SKRZYPCZAK, Jacques PETIT, Thérèse
LOUVION, Dominique COUVELAERE, Fabrice ZAREMBA, Sylvain PAPIN,
Enrico BOTTICCHIO

Excusés : Marie-Claude THIEME pouvoir à Jean-Michel MARIN,
Corinne NOUVEAU pouvoir à José HENARD,
Nathalie LYSIAK pouvoir à Marie-Thérèse MANIEZ,
Michèle BONENFANT pouvoir à Enrico BOTTICCHIO

Absents : Marie-Claire SLOMIANY, Isabelle NOWICKI, Christian
CHOLET, Delphine DELANNOY

20- Subvention exceptionnelle à l'association Parc et Loisirs Plein Air

Afin de soutenir les actions de l'association, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide le versement d'une subvention de 500€ à l'association Parc et Loisirs Plein Air.

Ne prennent pas part au vote : Mr Sylvain PAPIN, Mr Enrico BOTTICCHIO, Mme Anne-Marie DELCROIX, Mme Colette FAUVEAUX, Mr Christophe HECHT, Mme Marie-Dominique SKRZYPNIAK, Alain DERUCHE, Rudy BARDI

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES

